

Quelques conseils concernant l'épreuve de compréhension orale au baccalauréat

- Ne pas confondre entraînement et évaluation: bien que le compte-rendu lors de l'épreuve doive être rédigé en langue française, la langue utilisée lors des **entraînements** est prioritairement la langue cible. Il est toutefois utile de prévoir quelques **évaluations** dans les conditions de l'épreuve.
- Habituer les élèves à prendre plutôt des notes **en langue cible** pendant les différentes écoutes : la traduction mentale risque de les mettre en retard sur l'écoute. Les élèves pourraient prévoir trois colonnes sur leur feuille de brouillon, une pour chaque écoute en complétant au fur et à mesure des écoutes les "blancs" laissés, et en ajoutant des flèches pour relier des éléments.... Lors de la première écoute, il est préférable qu'ils ne prennent pas trop de notes, voire pas du tout, pour mieux accéder à une première compréhension globale (qui parle / thème général/évtl lieu / etc). Pendant **la minute accordée entre chaque écoute**, ils peuvent noter/ compléter des éléments en français **ou** en allemand. La dernière écoute permet de vérifier ce qu'on a compris afin d'en faire ensuite la synthèse en français.
- Ne pas demander l'exhaustivité, même pour le niveau B2, mais de fixer en amont entre collègues / co-évaluateurs un nombre requis des différentes informations relevant du même niveau. **B.O. n° 43 du 24 novembre 2011**: "Ils (les candidats) disposent (...) de dix minutes pour rendre compte par écrit en français de ce qu'ils ont compris, **sans exigence d'exhaustivité.**"
- Lors de l'évaluation, **le titre** est donné en langue cible (le noter au tableau): le choix du titre est donc crucial: il ne doit pas présenter des difficultés de compréhension, il doit au contraire constituer une aide pour mieux situer le document, sans révéler pour autant des informations trop précises dont la compréhension sera évaluée.
- **Aucune aide lexicale** n'est autorisée pendant l'épreuve: évitez par conséquent un lexique trop spécifique et/ou une multitude de noms propres dont la compréhension serait nécessaire pour saisir le sens.
- Le **choix du support** d'épreuve: bien que le B.O. prévoit la possibilité de proposer deux documents de nature différente (monologue + dialogue), la durée maximale du/des supports fixée à 1 min 30 nous amène à **privilégier plutôt la sélection d'un seul support**, de nature monologuée ou dialoguée, pour ne pas multiplier les difficultés aussi bien pour les candidats que pour les concepteurs. Nous rappelons l'importance de documents oraux authentiques et l'interdiction d'avoir recours à des enregistrements issus de manuels: "Il ne s'agira en aucune façon d'enregistrements issus de manuels ou de documents conçus pour être lus." Le support peut être audio ou audiovisuel. La réception, les stratégies de compréhension face à un document vidéo ne sont pas les mêmes que celles d'un document exclusivement audio: si vous ne travaillez pas souvent en cours avec des documents vidéo, il serait incohérent de choisir un tel support pour l'épreuve. Dans le cas de documents audiovisuels, n'oubliez pas de vérifier si le rôle de l'image est réellement complémentaire à celui de la bande-son. Il suffit pour cela de couper le son pour se rendre compte si les images seules permettent ou non la compréhension des points essentiels du document. Vous pouvez aussi montrer le document vidéo (avec le son) à un collègue qui ne maîtrise pas l'allemand: si la lecture des images suffit pour comprendre les informations principales, il vaut mieux choisir un autre support! Privilégiez des documents à chronologie plutôt linéaire, à structure simple et claire, sans discours indirects, rapportés et/ou présence de citations / incises fréquentes. Surtout, évitez des supports dont la bande-son n'est pas d'excellente qualité: les musiques / bruitages de fond qui perturbent l'écoute sont à exclure formellement.
- Dans un souci d'efficacité et d'équité: **évitez de multiplier le nombre de supports** par établissement: mieux vaut choisir en équipe disciplinaire un seul sujet polyvalent LV1/ LV2 ainsi qu'un sujet de rattrapage pour les candidats absents ayant justifié leur absence auprès du chef d'établissement, ou encore un sujet exclusivement pour les LV1 et un autre pour les LV2, en prévoyant également des sujets de rattrapage. Le choix des supports doit s'effectuer le plus tôt possible dans l'année scolaire, car il détermine une partie des thématiques/notions à

aborder en amont en cours. Pour les professeurs d'allemand qui sont seuls dans leur établissement, un **fonctionnement en réseau** avec un autre établissement de proximité (comme pour l'expression orale) peut être envisagée.

Après **le choix collégial du/des support(s)** d'épreuve, nous conseillons de **fixer collégalement les attendus**, en cohérence avec les différents niveaux de la grille d'évaluation.

- Il est important de se conformer à **l'esprit d'évaluation positive** que sous-tendent les descripteurs de la grille d'évaluation pour **ne pas pénaliser les éventuelles erreurs de contenu** (les erreurs de langue - française- ne sont bien évidemment pas prises en compte) présentes dans les comptes-rendus des candidats: lorsqu'une compréhension est "lacunaire ou partielle"(A2), elle inclut bien souvent des erreurs! Quant au **niveau B1**, où est considéré que "l'essentiel a été compris", l'évaluateur ne s'attend pourtant pas à "une compréhension fine" que constitue le relevé "de détails significatifs" et la compréhension "de l'attitude, du ton, de l'humour, des points de vue ..." du ou des locuteurs: ce niveau de compréhension relève du **niveau B2**. Il s'agit avant tout **d'évaluer rigoureusement dans une logique de "paliers"** constitués par les niveaux de compétences, la note sur 20 correspondra dans un deuxième temps, selon le statut LV1 ou LV2 évalué, au palier (A1,A2, B1 voire B2) atteint par le candidat.

Bettina Cuissot-Lecoeuche, IA-IPR d'allemand